

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque RENAULT	Type 17 TL - R 1322	Fiche d'homologation n° CH 0676 25
--	-------------------	------------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "RENAULT 17 TL" à droite sur l'aile avant et sur couvercle du coffre.
"R 1322" sur partie supérieure du logement de suspension à droite et sur plaquette du constructeur, à droite sur face intérieure de l'aile.

Numéro du châssis frappé sur partie supérieure du logement de suspension à droite.
Signe d'identification du moteur frappé à gauche, à l'arrière sur bloc-moteur au-dessus du démarreur.
Constructeur RENAULT, Boulogne-Billancourt(F) Importateur RENAULT (SUISSE) SA., Regensdorf / ZH

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement avant
Direction gauche ou droite Assistance -
Frein de service hydr., 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne *)
Frein auxiliaire) méc., exp. interne Ralentisseur -
Frein stationn^t) sur roues AR Frein pr. rem. -
Transmission méc. ou automatique +) Nombre vit. 4 ou 3
Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 163 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4
Marque RENAULT Carbur. B
Type 807 - 1. +)
Position avant Nombre cyl. 4
Alésage 77 Course 84
Cylindr. 1565 cm³ CV-Impôt 7,96
CV-puiss. 90 DIN, à 5500 t/m
Refroidissement eau
Bruit 81 dB (A) à 5500 t/m
Amortissement bruit 2 pots +)

CARROSSERIE Forme ouverte Nombre portes 2
Toit ouvert repliable
Nombre de places : Total 4 ; AV 2 ; milieu - ; AR 2 ; Places debout -

DIMENSIONS

	Voie	AV <u>1340</u>	AR <u>1314</u>
	Diam. braquage	G <u>10,6</u>	DR <u>10,1</u>
Empattement	<u>2440</u>	/	/
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>4255</u>		
Largeur	<u>1630</u>		
Hauteur	<u>1330</u>		
Porte à faux	AV <u>910</u>		
	AR <u>905</u>		
	lat. <u>-</u>		

	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>640</u>	<u>-</u>	<u>420</u>	<u>1060</u>
	<u>100</u>	<u>-</u>	<u>180</u>	<u>280</u>
Poids total	<u>740</u>	<u>-</u>	<u>600</u>	<u>1340</u>
Garantie fabr.	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1380</u>
Dimens. pneus	<u>155 SR 13</u>	<u>-</u>	<u>155 SR 13</u>	<u>-</u>
Charge p. essieu	<u>740 (1,9)</u>	<u>-</u>	<u>740 (1,9)</u>	<u>-</u>
	de l'ensemble			
Poids maximum autorisé	<u>1805</u> kg			Un tel ensemble démarre dans une rampe de 15 % selon garantie

EQUIPEMENT

Equipement électrique 12 V
 Feux de route 4/HR (E) Avertisseur optique oui
 Feux de croisement 2/HC extér. (E) Feux de position 2/A (E)
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électrique (2-tons) Niv. sonore 99 dB/A)
 Essuie-glace 2/électriques (2-vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières 2/R - S1 (E) Catadioptres 2/I (E)
 Feux stop 2/R - S1 (E) Feux de recul 2/séparés
 Eclair. plaque contr. 2/sép., au centre Plaque forme XXXX/oblongue
 Rétroviseur 1/intér.+1/extér.gauche Indic. vitesse km/h +
 Indic. direction clign. 4/avec témoin compte-tours
 AV 2/1 (E) latér. - AR 2/2a (E) orange
 Avert. clign. - Lampes de travail -
 Antivol : verrou de direction

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type RENAULT 17 TL - R 1322
 Homologation n° CH 0676 25
 Forme de la carr. ouverte
 Places ass. : Total 4 (2 avant)
 Poids à vide 1060 Carburant B
 CV 7,96
 Charge utile - Cylindrée 1505 cm³
 Poids total 1380 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé = Prototype

+) Désignation du type moteur :

807 - 10 = avec boîte mécanique et 1 pot cône 310 x 190 x 100 x 160 x 65 mm (◇ 18) et 1 pot ovale 370 x 176 x 106 (◇ 26).

807 - 11 = avec boîte automatique et 1 pot ovale 220 x 210 x 85 mm (◇ 20) et 1 pot ovale 370 x 176 x 106 mm (◇ 26).

*) Frein de service : avec assistance à dépression agissant sur toutes les roues, avec limiteur de pression selon charge sur roues arrière.

Remplace FH CH 0676 25 du 2.-6.8.71

Amortissement du bruit

(3.1.72)

Lieu et date de l'expertise
Paris, 2.-6.8.71

La commission d'expertise

Genre du véhicule	Marque	Type	Fiche d'homologation n°
Voiture de tourisme	RENAULT	17 TL - R 1322	CH 0676 25

FICHE COMPLEMENTAIRE I

Expertise de contrôle du 7.6.1973 à Paris - AS/Mi

Frein de service à 2-circ.: Lampe-témoin sur tableau à droite; par diff. de pression

Déparasitage : " D "

Mesure du CO : 3,0 %

Avertisseur sonore ; MIXO, TR 89 TPAR 442-445 ou SEIMA TPAR 402-403 ou 591-593

A partir du No de châssis : R 1322 - 6 584 501

Moteur dépollué selon Règlement 15 ECE. Plaquette dans compartiment moteur.